



Litige avec mon avocat sur ses honoraires et prestations

Par **vanesstheo**, le **21/11/2008** à **11:35**

Bonjour,rnrnJe me suis fait anarquer par mon propre avocat qui n'à pas exciter à me faire du chantage et me planter juste 5 jours avant l'audience alors qu'elle à percu plus des 3/4 de la somme convenue au débart.rnrnEn effet, je me suis rendu compte à plusieurs reprises que cette avocate était novice alors qu'elle prétendait être compétente. Elle ne s'avait pas de quoi elle parlait, elle me cachait les éléments et ne me disait rien. J'étais obligé de lui demander plusieurs fois les mêmes questions ou de lui dire ce qu'elle devait faire.rnrnPuis sans m'en parler, je recoit une note d'honoraire de 400 € TTC en plus que prévus. Je lui demande des explications mais en vain. JAMAIS, je n'est reçu de réponse et ça malgré divers mails et courriers. Tout comme ma demande de détail de ses honoraires. aucune réponse.rnrnJe ne sait pas quoi faire et comment....rnrnComment peut'elle agir de la sorte et ne pas être sanctionner ? Pourquoi
Je vous remerciernrnPatrick

Par **Tisuisse**, le **21/11/2008** à **13:18**

2 choses :rnrn- les honoraires des avocats sont libres,rn- si vous estimer devoir adresser une requête contre votre avocate, demandez au greffe de votre tribunal les coordonnées du bâtonnier (le patron des avocats).